

Demande de logement social

Pièces à joindre au dossier

- > Copie du livret de famille
- > Copie de la carte d'identité recto-verso (demandeur et co-demandeur)
- > Avis d'imposition ou de non-imposition (Les deux dernières années)
- > 3 derniers bulletins de salaire et/ou copie du contrat de travail
- > Notification France Travail
- > Notification attestation de paiement CAF (si vous en percevez)
- > Attestation de mise à jour des loyers (si vous êtes déjà locataire)
- > Attestation d'hébergement gratuit ou non (si vous êtes logés chez des amis ou parents à titre gratuit)
- > RIB

Vous pouvez faire votre demande en ligne, elle aura la même valeur que le document papier sur : demandelogement50.fr
Ensuite vous devez vous rapprocher de votre Mairie

